



HAL
open science

Licence professionnelle Sécurité informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Sécurité informatique. 2014, Université d'Artois. hceres-02038376

HAL Id: hceres-02038376

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038376v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Sécurité informatique

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Sécurité informatique

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-6 Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP150007742

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La Licence Professionnelle (LP) *Sécurité informatique* a été initialement ouverte en 2004. A l'issue de la formation, le diplômé aura acquis des compétences techniques nécessaires aux métiers liés à la sécurité informatique. Les métiers visés sont nombreux et la formation répond aux problématiques de sécurité dans chacun de ces métiers. La formation est ouverte à l'alternance sous la forme de contrats de professionnalisation. Cela offre une plus grande visibilité pour cette formation dans le cadre régional.

Au niveau de l'institution, la LP *Sécurité informatique* est articulée avec d'autres formations dispensées par l'Université d'Artois telles que le Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* et le DUT *Services et réseaux de communication*, qui répondent au besoin de formation initiale avant la spécialisation en sécurité de la LP.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan fourni est bon et donne l'image d'une formation qui fonctionne correctement et qui a encore des atouts pour progresser. Bien installée dans le paysage universitaire régional, elle prépare de manière efficace des promotions de 25 à 35 étudiants.



L'ouverture de la formation aux contrats de professionnalisation offre une bonne visibilité au niveau régional mais cela ne s'est pas pour autant traduit par une augmentation du nombre des candidatures, avec même une forte réduction des candidatures issues des DUT. Comme résultat, les dernières années ont vu une baisse des effectifs, ce qui a contraint à la fusion des groupes en formation initiale et par alternance. Cette fusion n'est pas sans inconvénients et on s'aperçoit qu'il faut encore faire des efforts vis-à-vis de l'organisation des cours et de l'adaptation du calendrier afin de répondre aux besoins de ces publics divers.

L'insertion professionnelle est satisfaisante si on se réfère aux indicateurs fournis, avec des taux d'embauche autour de 50 % lors des premiers trois mois, et une bonne insertion globale. La poursuite d'études est peu importante et se fait exclusivement en dehors de l'établissement. Il faut remarquer cependant qu'un petit nombre de diplômés n'arrive pas à trouver un emploi au bout de plusieurs mois et finit par changer d'orientation. Cela reflète peut-être la difficulté à trouver des emplois spécifiquement liés à la sécurité informatique, ce type de poste stratégique étant généralement confié à des ingénieurs ou des décideurs avec un niveau de diplôme plus élevé. Le diplômé de la LP *Sécurité informatique* a néanmoins l'avantage d'être formé aux bonnes pratiques de la sécurité pour des postes d'administration de réseaux et d'analyse/développement de logiciels.

La qualité du dossier est bonne et l'ensemble des informations présentes est complet et correctement structuré. On observe toutefois une forte prédominance d'éléments liés à la sécurité physique/administrative des équipements, par rapport aux aspects liés à la sécurité logicielle, ce qui peut créer des divergences avec les attentes du milieu professionnel. L'autoévaluation a alimenté la réflexion sur la situation de la formation et soulevé certaines incohérences, comme par exemple le nombre réduit d'activités pratiques directement liées à la réalité du terrain.

Le pilotage de l'équipe pédagogique est efficace. On pourrait néanmoins suggérer une plus grande distribution des rôles (responsable de formation, direction d'études, gestion des stages, etc.) au sein de l'équipe pédagogique. La participation du milieu professionnel pourrait être augmentée car, en dépit de leur diversité, le volume horaire effectué par des professionnels est encore réduit et pas suffisamment porteur pour l'insertion dans le milieu professionnel.

En conclusion, la formation est efficace mais doit savoir évoluer afin de mettre plus en valeur ses atouts (son domaine d'activités, les contrats de professionnalisation, etc.) afin de se démarquer des autres formations de la région et améliorer davantage l'insertion professionnelle de ses diplômés.

- Points forts :

- Socle de connaissance en sécurité, avec des unités d'enseignements bien organisées autour de cette thématique.
- Débouchés importants.
- Bon taux d'embauche en fin d'étude, avec un faible taux de poursuite d'études.
- Ouverture en contrat de professionnalisation.

- Points faibles :

- Assez faible volume des enseignements des professionnels.
- Développement logiciel sous-représenté, tout comme les technologies dématérialisées (cloud, etc.).
- Peu de contact avec les éléments plus proches de la réalité du terrain, notamment en ce qui concerne les activités pratiques.

- Recommandations pour l'établissement :

Plusieurs pistes d'évolution s'offrent à cette formation pour renforcer l'insertion professionnelle. La première est une orientation vers des profils plus généralistes tout en conservant la capacité d'analyse des problématiques de sécurité pour répondre à la fois aux besoins des entreprises et aux attentes qu'elles ont des professionnels issus d'une LP.

La seconde est une augmentation de la participation de professionnels dans la formation ; ce qui permettrait aussi un plus grand contact des étudiants avec la réalité du terrain et l'évolution rapide des problèmes liés à la sécurité informatique au sein des entreprises.

Dans tous les cas, il conviendrait d'augmenter le nombre d'heures de cours dispensés par les professionnels, ainsi que leurs spécialisations dans des domaines stratégiques à l'insertion des futurs diplômés (web, développement, etc.) et de rendre la formation au moins plus visible, sinon plus attractive aux étudiants d'origine professionnelle (formation continue).



On devrait aussi chercher à endiguer la baisse des candidatures issues des DUT observée ces dernières années, en analysant les causes de cette « évasion ». On pourrait enfin repenser l'intégration entre les étudiants en formation initiale et en contrat de professionnalisation. Si le brassage de ces deux publics peut être bénéfique, il conviendrait qu'il se fasse de manière à tirer le meilleur de chacun, et pas d'imposer un « minimum » à l'ensemble. Une meilleure visibilité de la voie par alternance pourrait amener la réouverture d'un groupe spécialement dédié.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
Francis M. BÉGIN
ARRAS BETHUNE DOUAI
LENS LIEVIN

